

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-695-951 du 22/02/2016

ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS
ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADEMIQUES COMPETENTES A L'EGARD
DES IEN, DES PERSONNELS DE DIRECTION, DES AAE, DES SAENES, DES
ADJAENES, DES ASSAE, DES INFENES, DES ATRF, DES ATEE ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS CONSULTATIVES
PARITAIRES ACADEMIQUES DES DIRECTEURS ADJOINTS CHARGES DE
SEGPA, DES AGENTS NON TITULAIRES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES,
SOCIAUX ET DE SANTE ET DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPECIALE ACADEMIQUE DES DIRECTEURS
D'ETABLISSEMENT SPECIALISE - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires IEN - Personnels de direction -

AAE - SAENES - ADJAENES - ASSAE - INFENES - ATRF - ATEE - ANT -

Directeurs adjoints de SEGPA - Directeurs d'établissement spécialisé - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES, secrétariat de division tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-

marseille.fr - fax : 04 42 91 70 06

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux portant actualisation de la composition des commissions administratives paritaires académiques, des commissions consultatives paritaires académiques et de la commission consultative spéciale académique concernant les corps gérés par la DIEPAT, pour ce qui concerne les représentants de l'administration.

Ces arrêtés concernent les corps suivants :

- Inspecteurs de l'Education Nationale
- Personnels de direction
- Attachés d'Administration de l'Etat
- Secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Adjoints administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Assistants de Service Social des Administrations de l'Etat
- Infirmiers de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
- Adjoints Techniques de Recherche et Formation
- Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement
- Agents non titulaires, administratifs, techniques, sociaux et de santé
- Directeurs adjoints chargés de SEGPA
- Directeurs d'établissement spécialisé

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités





Rectorat

Division de l'Encadrement

et des Personnels Administratifs et Techniques

Secrétariat de division

Place Lucien Pave

13621 Aix-en-Provence

2016-ienad

cedex 1

Vaucluse,

Haute-Provence

- M. Eric LAVIS, IA-DASEN des Alpes-de-

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 07 janvier 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des inspecteurs de l'éducation nationale, publié au bulletin académique n° 694 du 25 janvier 2016

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1er mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des inspecteurs de l'éducation nationale à compter du 1er mars 2016 :

INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE **Titulaires** Suppléants

- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - M. Luc LAUNAY, IA-DASEN des

- M. Philippe MAHEU, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes. M. Dominique BECK, IA-DASEN de - Mme Catherine FOURMENT, IEN,

rectorat

doyen des IEN second degré Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de

l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 07 janvier 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction, publié au bulletin académique n° 694 du 25 janvier 2016 VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1er mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction à compter du 1er mars 2016 :

PERSONNELS DE DIRECTION **Titulaires** Suppléants - M. Pascal MISERY, secrétaire général de Le recteur, Bernard BEIGNIER, l'académie d'Aix-Marseille. président. - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au - M. Luc LAUNAY, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône. - M. Thierry DALMASSO, IA-DAASEN des - M. Dominique BECK, IA-DASEN de Bouches-du-Rhône. Vaucluse. Mme Michèle VANDREPOTTE. - M. Eric LAVIS, IA-DASEN des Alpes-IA-DAASEN de Vaucluse. de-Haute-Provence, - Mme Dominique ROYER, adjointe au - M. Philippe MAHEU, IA-DASEN des directeur des relations et ressources Hautes-Alpes, humaines, rectorat, - M. Dominique KARAS, IA-IPR - Mme Marie-Andrée CAMPION, chef du établissements et vie scolaire bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation. DIEPAT au rectorat

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016

Bernard BEIGNIER

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-perdirad1

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence





VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE, administratives paritaires

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des

représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1er mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-adaenesadm

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat à compter du 1er mars 2016 :

| Titulaires | Suppléants |
|---|---|
| - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, - M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, - Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence, - Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université - Mme Elisabeth PORTIGLIATTI POMERI, proviseure du lycée Marie Madeleine Fourcade à Gardanne | - Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, - Mme Véronique DONNART, directrice des ressources humaines, Aix-Marseille Université - Mme Carole DANO DOREMUS, directrice des ressources humaines, UAPV, - Mme Aurélie GAROTTE, proviseure adjointe, lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence, -M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT au rectorat, - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016





MINISTÈRE

DE L'ÉDUCATION NATIONALE, VU les articles 8 et 10 du DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR administratives paritaires ET DE LA RECHERCHE

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et techniques

> secrétariat de division 2016-saenesad

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1^{er} mars 2016 :

SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

| L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | |
|--|--|
| Titulaires | Suppléants |
| - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, - M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au | - M. Bernard COMBE, secrétaire général de la DSDEN des Hautes-Alpes, - Mme Véronique DONNART, directrice des ressources humaines, Aix-Marseille Université, - Mme Bernadette RAMTANI, proviseure, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence, |
| rectorat - Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université - Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence, - Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de | Mme Dominique ROYER, adjointe au directeur des relations et des ressources humaines, rectorat Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat, |
| - Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse | - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT, rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016

rd BEIGNIER





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1er mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1^{er} mars 2016 :

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-adjad

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

| Titulaires | Cupalágata |
|--|---|
| ritulaires | Suppléants |
| Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône, Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence, Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Université d'Aix-Marseille Mme Patricia COUMBARAS, directrice du pôle gestion des personnels, Aix-Marseille Université Mme Marie-Claude D'ANNA RAGUIN, principale, collège de Luynes, Aix-en-Provence | - Mme Myriam THIMONIER, chef de la division des affaires financières (DAF) au rectorat, - Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Université d'Aix-Marseille, - M. Bernard COLCY, secrétaire général de la DSDEN des Alpes de Haute Provence, - M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines du CREPS sud-est, Aix-en-Provence, - Mme Delphine LEROY, principale adjointe, collège François Mitterand, Simiane-Collongue - Mme Dominique ROYER, adjointe au directeur des relations et ressources humaines, rectorat - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat, -M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT, rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-ass

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat à compter du 1^{er} mars 2016 :

| Titulaires | Suppléants |
|--|---|
| - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, - M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, - Mme Anne PASTOR, CTSS, conseillère technique du recteur | -Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aixen-Provence, - Mme Claire MORICONI, proviseur, lycée Marseilleveyre, Marseille, - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT, rectorat, - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016





conseillère technique du recteur, rectorat

administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des infirmiers (es) de l'éducation nationale, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1er mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des infirmier(e)s de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1er mars 2016 :

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2015-infad

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

| INFIRMIER(E)S DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | |
|--|---|
| Titulaires | Suppléants |
| - Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, | - Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, Avignon, |
| M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, | - Mme Fabienne OHL, proviseure adjointe, lycée Cézanne, Aix-en-Provence, - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du |
| Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, | bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat, |
| M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône | - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT au rectorat, |
| Mme Dominique ROYER, adjointe au directeur des relations et des ressources humaines, rectorat Mme Joëlle DURANT, infirmière | - Mme Rachel CANDOTTI, proviseure, LP René Caillié à Marseille, - Mme Evelyne GRAZI, principale, collège Izzo, Marseille |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité **de représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation à compter du 1^{er} mars 2016 :

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-atrfad

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence

| ADJOINTS TECHNIQUES de RECHERCHE et de FORMATION | |
|---|--|
| Titulaires | Suppléants |
| Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et des ressources humaines au rectorat, M. Joël CNOKAERT, IA-IPR biochimie, génie biologique Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université Mme Véronique DONNART, directrice des ressources humaines, Aix-Marseille Université, Mme Carole DANO DOREMUS, directrice des ressources humaines, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Mme Patricia COUMBARAS, directrice du | - M. Alain FARALLI, IA-IPR des Sciences de la vie et de la Terre, - M. Pascal HABERT, IA-IPR de sciences Physiques et chimiques - Mme Marie-Christine VIVIERS, proviseure, lycée Marie Curie, Marseille, - Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université - Mme Claire MOLENAT, chef de service des personnels BIATSS, Aix-Marseille Université - M. Laurent BARBIERI, directeur général des services, école centrale de Marseille, - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT au rectorat, - Mme Marie-Andrée CAMPION, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au |
| pôle gestion des personnels, Aix-Marseille | rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016

Bernard BEIGNIER

Université





Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoint techniques des établissements d'enseignement, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l' arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement à compter du 1^{er} mars 2016 :

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-ateead

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

| ADJUNTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT | |
|--|--|
| Titulaires | Suppléants |
| Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône, Mme Claire MORICONI, proviseure, lycée Marseilleveyre, Marseille, M. Charles-Henri GARNIER, gestionnaire comptable, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence, Mme Nathalie BOAVENTURE-SOUZA, proviseure, lycée professionnel Gustave Eiffel, Aubagne | - M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines, CREPS-sud-est, Aix-en-Provence, - Mme Véronique GALZY, chef de la division logistique au rectorat, - Mme Dominique ROYER, adjointe au directeur des relations et ressources humaines au rectorat, - Mme Annie CRAPOULET, directrice des ressources humaines, DSDEN des Bouches-du-Rhône, - Mme Pauline BANZO, principale, collège Château Double, Aix-en-Provence, - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat, - M. Philippe GAYRAUD, chef de la |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016

DIEPAT au rectorat







VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 12 octobre 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé, publié au bulletin académique n° 684 du 02 novembre 2015

VU l' arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2015-antad

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé à compter du 1^{er} mars 2016 :

AGENTS NON TITULAIRES, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX et de SANTE

| Titulaires | Suppléants |
|--|---|
| Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, M. Pascal MISERY, secrétaire général de | - Mme Elisabeth PORTIGLIATTI, proviseure, lycée Fourcade, Gardanne, |
| l'académie d'Aix-Marseille, | - Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, - M. Bernard COLCY, secrétaire général |
| - Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat, - M. Pierre TAUDOU, médecin conseiller technique du recteur au rectorat, - M. Claude GARNIER, IA-IPR, DAFPIC, rectorat, - Mme Joëlle DURANT, infirmière conseillère technique du recteur au rectorat, | de la DSDEN des Alpes-de- Haute- Provence, - Mme Marie-Andrée CAMPION, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT au rectorat - M. Philippe GAYRAUD, chef de la DIEPAT au rectorat, - Mme Sandrine SAUVAGET, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat, |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provençe, le 22 février 2016





VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 05 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des directeurs adjoints chargés de SEGPA, publié au bulletin académique spécial n° 302 du 19 janvier 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-segpaadm

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des directeurs adjoints chargés de SEGPA à compter du 1^{er} mars 2016 :

| DIRECTEURS ADJOINTS CHARGES de SEGPA | |
|---|--|
| Titulaires | Suppléants |
| Le recteur, Bernard BEIGNIER, président, Mme Anne MALLURET, IEN chargée de la scolarisation des élèves en situation de handicap conseillère technique du recteur, rectorat | Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat Mme CAMPION Marie-Andrée, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence le 22 février 2016





VU les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

VU l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 05 janvier 2015 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative spéciale académique des directeurs d'établissement spécialisé, publié au bulletin académique spécial n° 302 du 19 janvier 2015

VU l'arrêté ministériel en date du 20 janvier 2016 portant nomination de Madame Mialy VIALLET en qualité de directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1^{er} mars 2016

Rectorat

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

> Secrétariat de division 2016-etablsadm

Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence cedex 1

ARRETE

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative spéciale académique des directeurs d'établissement spécialisé à compter du 1^{er} mars 2016 :

| DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT SPECIALISE | |
|--|--|
| Titulaires | Suppléants |
| Le Recteur, Bernard BEIGNIER, président, Mme Anne MALLURET, IEN chargée de la scolarisation des élèves en situation de handicap, conseillère technique du recteur, rectorat | Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat Mme CAMPION Marie-Andrée, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, rectorat |

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 22 février 2016